## EURODOM

# *L’Europe et les Départements français d’Outre-mer*

InfoRup

**Semaine du 14 au 18 septembre 2015**

**ADOPTION DE LA RÉSOLUTION DU PARLEMENT SUR LE PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA COMMISSION POUR 2016 :** Réunis en mini-plénière au Parlement européen de Bruxelles, les eurodéputés ont adopté la Résolution relative au Programme de travail de la Commission pour 2016, mercredi 16 septembre. Ce plan de travail élaboré par la Commission JUNCKER, dresse les priorités pour l’année à venir. Concernant l’investissement, le Parlement rappelle que la mise en place du Fonds Européen d’Investissement Stratégique (Plan JUNCKER de 315 milliards d’€) permettra de soutenir une gamme de projets et contribuera à une reprise solide tout en favorisant une croissance équilibrée et durable. Au niveau du commerce international les eurodéputés soulignent «*qu'il est essentiel de conclure de nouveaux accords commerciaux pour mettre en place un cadre économique européen compétitif, tourné vers l'extérieur*». Néanmoins, ils estiment que la Commission doit « *veiller à ce que les normes européennes ne soient pas compromises* ». Ces derniers insistent aussi sur la nécessité de supprimer les obstacles au commerce et à l'investissement dans le monde. En matière de transport, l’objectif est de relier les réseaux de transport de l'ensemble des régions de l'Union européenne, par l'amélioration des infrastructures et l'élimination des obstacles. S’agissant de l’agriculture, la résolution prend acte de l'engagement de la Commission envers une simplification de la PAC ainsi que de sa proposition de bilan de qualité et d'évaluation de cette dernière. Ainsi, l’objectif est de maintenir au minimum absolu la charge administrative pour les exploitants agricoles et les administrations des États membres. En outre pour répondre aux défis que traversent le secteur agricole (crise du secteur laitier et du secteur porcin), il est demandé à la Commission d’« *aider les agriculteurs à anticiper les crises sur le marché au moyen d'instruments de marché nouveaux et solides destinés à éviter tout perte de revenu* ». Enfin, pour la pêche, la Résolution invite la Commission à « *poursuivre ses efforts de création d'emplois par l'application du concept d'économie circulaire et la création de synergies dans les secteurs marins et maritimes dans leur ensemble***»**. C’est justement ce sujet de croissance bleue et d’investissement qui sera au sommaire du séminaire organisé par la DG MARE et le CRPM, le 22 septembre prochain à Bruxelles. A noter, qu’aucune mention explicite des RUP n’est faite dans la résolution du Parlement.

**REUNION INFORMELLE DES MINISTRES DE L’AGRICULTURE** **:** Les ministres de l’Agriculture se sont réunis mardi 15 septembre dans le cadre d’une réunion informelle à Luxembourg, afin de poursuivre les discussions sur le plan d’aide de 500 millions d’euros aux agriculteurs. Ce plan a été proposé par la Commission européenne en réponse à la crise des secteurs laitiers et porcins. L’enveloppe financière comprend la mise en place de deux mesures concrètes pour venir en aide aux agriculteurs : des paiements anticipés et 420 millions d’euros d’aides ciblées. Ces dernières seront reversées directement aux Etat-membres sous formes d’enveloppes nationales selon une répartition prenant en compte à hauteur de 80% la production laitière et à 20% les impacts conjoncturels tels que l’embargo russe, les conséquences de la sècheresse de l’été ou encore la baisse des prix de viande porcine. L’Allemagne et la France sont les principaux bénéficiaires de ces mesures ciblées avec respectivement 69,2 et 62,9 millions d’euros, suivis du Royaume-Unis avec 36,1 millions. Ces aides devraient être mises à disposition des Etats membres dès la mi-octobre. Les 80 millions d’euros restants sont répartis entre différentes mesures de soutien aux marchés afin de résoudre les problèmes d’excédents: 30 millions pour des mesures de promotion des produits et conquête de nouveaux marchés, 30 millions consacrés à un programme de distribution de produits laitiers aux réfugiés et 20 millions pour le stockage privé (pour les produits laitiers, le fromage et la viande porcine). Concernant le versement des avances sur les paiements, les Etats membres seront autorisés à verser dès la mi-octobre, 70% des paiements directs et jusqu’à 85% des paiements dans le cadre des programmes de développement rural.

**ACCORD D’ASSOCIATION UE-MERCOSUR, RENCONTRE DES NEGOCIATEURS DES DEUX PARTIES PRÉVUE DÉBUT OCTOBRE :** Les négociateurs de l’UE et du MERCOSUR (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay) ont prévu de se rencontrer à Asunción au Paraguay les 2 et 3 octobre prochains pour évaluer leurs offres respectives d’accès au marché et vérifier que celles-ci sont suffisamment solides pour procéder à un échange d’offres d’ici la fin de l’année 2015. Par ailleurs, avant l’échange d’offres, les négociateurs veulent encore clarifier leurs positions respectives sur certains points clés de la négociation tels que les indications géographiques, les lignes tarifaires ou encore certaines questions en matière sanitaire et phytosanitaire. Il est prévu que dans le cadre de cet accord d’association, l’accès au marché couvre les produits agricoles et industriels, les services et les marchés publics. Pour rappel, les négociations pour cet accord d’association avaient débuté en 1999 et après avoir été gelées pendant 6 ans, elles ont repris en mai 2010. En marge du sommet UE-CELAC en juin dernier, la Commissaire au Commerce Cecilia MALMSTRÖM et les ministres du Commerce des pays du MERCOSUR avaient convenu de parvenir à un échange d’offres à la fin de l’année 2015.

**QUESTION DU DEPUTE GABRIEL MATO SUR L’IMPACT DU TTIP SUR LES RUP :** Le 7 juillet dernier, Gabriel MATO (PPE/Espagne, Canaries) interrogeait la Commission européenne, afin de connaître sa position quant à une éventuelle étude d’impact du TIPP sur les RUP. Le 31 août dernier, la Commissaire en charge du Commerce international a répondu que la Commission européenne prenait en compte la situation des RUP au travers des études d’impact sur la durabilité des accords commerciaux (Sustainability Impact Assessments), réalisées pour chaque négociation commerciale. Lorsque les consultations publiques pointent un impact substantiel des accords sur les RUP, mention en est faite dans les SIA. La Commissaire a par ailleurs précisé que la SIA sur le TTIP était en cours. Un premier projet sera publié en octobre 2015, et la version finale du document sera remise en février 2016. Cécilia MALSMSTROM a conclu en précisant que la Commission tiendrait compte des recommandations faites dans la SIA et travaillerait avec les Etats membres pour s’assurer que la situation spécifique des RUP soit prise en considération dans le cadre de cet accord.

**LA COMMISSION PROPOSE UN NOUVEAU SYSTÈME DE COUR D'INVESTISSEMENT POUR LE TTIP** **ET LES AUTRES ACCORDS COMMERCIAUX ET D’INVESTISSEMENT DE L’UE :** La Commission européenne a approuvé la proposition d’un nouveau système de règlement des différends entre les investisseurs et les États. Ce nouveau système de Cour d’investissement remplacera le mécanisme de règlement des différends (ISDS) déjà existant et sujet à controverse. Cette proposition répond aux attentes des eurodéputés qui ont accueillis majoritairement de façon positive cette annonce. Ce nouveau système devrait s’appliquer dans toutes les négociations de l’Union, y inclus du futur Traité transatlantique (TTIP). Construit autour des mêmes éléments clés que les tribunaux nationaux et internationaux, l’ISDS consacre le droit des gouvernements à réglementer les investissements et garantit la transparence et la reddition de comptes. La proposition pour ce nouveau système judiciaire comprend des modifications telles qu’un système judiciaire de l'investissement public composé d'un Tribunal de première instance et d’un tribunal d'appel qui sera mis en place ultérieurement et dont le fonctionnement reposerait sur des principes similaires à l'Organe d'appel de l'OMC. De plus, les jugements seraient prononcés par des juges nommés publiquement avec des qualifications élevées, comparables à celles requises pour les membres des juridictions internationales permanentes. Il est également prévu que les procédures soient transparentes, ouvertes et que les commentaires des audiences puissent être disponibles en ligne. Une volonté de maintenir une distinction claire entre le droit international et le droit interne est avancée et les procédures multiples et parallèles seront évitées. La Commission, considère ses modifications comme des améliorations majeures apportées aux conditions d’application du  TTIP. Enfin, parallèlement aux négociations sur le TTIP, la Commission va commencer à travailler, de concert avec d'autres pays, sur la création d'un tribunal international de l'investissement permanent. L'objectif est que la Cour internationale de l'investissement remplace tous les mécanismes de règlement des différends relatifs aux investissements prévus dans les accords de l'Union, les accords des États membres de l'Union avec les pays tiers et dans les traités de commerce et d'investissement conclus entre des pays non-membres de l’UE. Selon la Commission, cela permettrait d'accroître encore l'efficacité, la cohérence et la légitimité du système international de règlement des différends de l'investissement.

**AGENDA DE LA SEMAINE DU 21 AU 25 SEPTEMBRE 2015**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **PARLEMENT EUROPEEN** | **COMMISSION EUROPEENNE** | **CONSEIL DE L’UE** | **MINISTÈRES FRANÇAIS** |
| **Lundi****21/09** | **Commission du commerce international** |  | **Comité spécial Agriculture** |  |
| **Mardi****22/09** | **Commission du commerce international**Échange de vues avec Mari Kiviniemi, secrétaire générale adjointe del'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)Vote sur : Adhésion de l'Équateur à l'accord commercial conclu entre l'Union européenneet ses États membres, d'une part, et la Colombie et le Pérou, d'autre partRapport : Helmut SCHOLZ (GUE/France)**Commission de la pêche**Audition publique sur "Plans de gestion multi-espèces pour la pêche" | **Séminaire DG MARE et CRPM:** Investissements bleus – soutien de l’UE aux régions maritimesOrdre du jour :<http://blueinvest.onetec.eu/Blue_invest_Agenda.pdf> |  |  |
| **Mercredi****23/09** |  **Commission de la pêche**Débat :Comment rendre homogènes les contrôles de pêche en EuropeRapporteure:Isabelle Thomas (S&D/FrancePrésentation par la Commission sur les actes délégués et les actes d'exécutionÉchange de vues avec la Commission sur la "Gouvernance Internationale des océans" |  |  |  |
| **Jeudi****24/09** |  |  |  |  |
| **Vendredi** **25/09** |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |